

Les Typographes

EUGÈNE BOUTMY

MDCCLXXXIII



C'est à un point de vue purement pittoresque et fantaisiste que nous nous proposons de considérer ici les typographes¹, laissant de côté ce qui est exclusivement professionnel et technique.

Il est presque inutile de le dire, les fils de Gutenberg constituent une espèce complètement moderne, sans analogue dans les temps anciens : ni les *librarii* de Rome, qui transcrivaient les livres ; ni les *notarii*, qui recueillaient les discours et les plaidoyers prononcés devant le peuple assemblé ; ni les scribes, ni les copistes, ni les enlumineurs de missels du Moyen Âge, ne sont comparables ou assimilables aux typographes de nos jours.

Il est donc tout d'abord indispensable de définir exactement ce qu'il faut entendre par le mot typographe. Pour le vulgaire, pour les gens du monde, d'après le *Dictionnaire de l'Académie* même, un typographe est « celui qui sait, qui exerce l'art de l'imprimerie, et, plus spécialement, tous les arts qui concourent à l'imprimerie » ; mais, pour les initiés, pour ceux qui sont de la boîte, comme on dit, pour les enfants de la balle, ce mot n'a plus la même extension. Ne sont pas typographes tous les ouvriers employés dans une imprimerie : celui seul qui lève la lettre, celui qui met en pages, qui impose, qui exécute les corrections, en un mot qui manipule le caractère, est un typographe ; les autres sont les imprimeurs ou pressiers, les conducteurs de machines, les margeurs, les receveurs, les clicheurs, etc. Le correcteur lui-même n'est typographe que s'il sait composer, et cela est si vrai que la Société typographique ne l'admet dans son sein que comme compositeur, et non en qualité de correcteur.

Voici ce que dit sur ce sujet M. Jules Ladimir, dans une étude remplie de verve et d'esprit, écrite il y a quelque trente ans : « *Il y a des ignorants qui confondent le compositeur avec l'imprimeur. Gardez-vous-en bien ! cela est erroné et peu charitable. L'imprimeur proprement dit, le pressier, est un être brut, grossier, un ours, ainsi que le nomment (ou plutôt le nommaient) les compositeurs. Entre les deux espèces, la démarcation est vive et tranchée, quoiqu'elles habitent ensemble cette sorte de ruche ou de polypier qui porte le nom d'imprimerie. La blouse et le bonnet de papier ont souvent ensemble maille à partir ; et pourtant ils ne peuvent exister l'un sans l'autre : le compositeur est la cause, l'imprimeur est l'effet. La blouse professe un mépris injurieux pour ce collaborateur obligé qu'elle foule sous ses pieds ; car les imprimeurs, avec leurs lourdes presses, sont relégués à l'étage inférieur. Mais le bonnet de papier, dont les gains sont souvent plus forts et plus réguliers que ceux de son antagoniste, s'en venge en lui appliquant l'épithète de singe, soit à cause des gestes drolatiques que fait en besognant le compositeur, soit parce que son occupation consiste à reproduire l'œuvre d'autrui.* »

Dans le passage que nous venons de citer, le typographe est parfaitement défini ; mais ce qui regarde le pressier a cessé d'être vrai ; le pressier, en effet, a presque disparu partout ; il a été remplacé par le conducteur de machines, lequel n'est, en général, que très peu supérieur à son devancier. Ses gains se sont accrus ; mais sa culture intellectuelle n'a pas suivi une marche ascendante analogue. Mieux rétribué que le typographe proprement dit, nous devons cependant reconnaître qu'il lui est encore inférieur sous le rapport des idées et des aspirations. Nous avons rencontré toutefois des individualités remarquables à tous égards et qui deviennent, de jour en jour plus nombreuses.

Au point de vue de la hiérarchie, les typographes peuvent être rangés sous trois catégories : ① le PROTE, ② le METTEUR EN PAGES et ③ le PAQUETIER ; mais ces distinctions sont, à vrai dire, à peu près fictives : un prote peut perdre son emploi et redevenir metteur en pages ou chef de conscience. Il n'est pas rare de voir un metteur en pages reprendre la casse et lever la lettre comme à ses débuts. Nous avons connu un ancien metteur du *Moniteur universel* que le décret de M. Rouher a atteint en retirant à ce journal sa qualité officielle, et qui, plus tard, pompait les petits clous à la pige comme les camarades, côte à côte avec ses anciens paquetiers : il était redescendu au rang de simple plâtre, après avoir durant des années émarginé les appointements d'un préfet de première classe.

L'importance des fonctions de prote et le rôle prépondérant qu'il joue dans l'atelier typographique nous engagent à écrire tout d'abord la monographie de ce personnage.

Dans les premiers siècles de l'imprimerie, les fonctions de maître imprimeur, de prote et de correcteur, remplies aujourd'hui par trois personnes différentes, étaient exercées par le même individu. C'était d'ordinaire un savant de premier ordre, connaissant l'hébreu, le grec, le latin et quelques langues vivantes, les sciences, et, de plus, fort expert dans l'art typographique. Il nous suffira de citer quelques noms de maîtres imprimeurs qui furent en même temps prote et correcteurs : Nicolas Janson, graveur à la Monnaie de Tours, envoyé à Mayence par Charles VII pour étudier le nouvel art, et qui plus tard s'établit à Venise ; Alde Manuce, à Venise ; la Junte, à Florence ; Guillaume Le Roy, à Lyon ; les Plantin, à Anvers ; les Caxton, en Angleterre ; Conrad Bade, à Genève ; les Elzevier, à Leyde ; Simon Vostre, Antoine Verard, Simon de Collinée, les Estienne, le malheureux Dolet, les Didot, en France. Aussi ne se lasse-t-on pas d'admirer les ouvrages si purs, si corrects, exécutés avec tant de soin, sortis des mains de ces artistes célèbres. À cette grande époque, que l'on peut appeler l'âge d'or de la typographie, le prote méritait réellement son nom : il était bien le premier en savoir et en science ; c'était bien lui la cheville ouvrière

de l'atelier, et tous les compositeurs qui l'entouraient, eux-mêmes lettrés pour la plupart, reconnaissaient sans conteste sa suprématie en même temps que son autorité. Le public de nos jours a, jusqu'à un certain point, conservé au prote cette haute estime, et il confond presque toujours ses attributions avec celles, pourtant distinctes, du correcteur. L'Académie elle-même a commis cette confusion ; car, après avoir défini le prote « *celui qui, sous les ordres de l'imprimeur, est chargé de diriger et de conduire tous les travaux, de maintenir l'ordre dans l'établissement et de payer les ouvriers* », elle ajoute : « *Il se dit aussi de ceux qui lisent et corrigent les épreuves.* » N'en déplaise à la docte compagnie, si la première partie de sa définition est exacte, nous récusons complètement la seconde, qui est fausse.

À mesure que l'art déclina pour faire place au métier, à mesure que l'imprimerie descendit au rang des industries, les fonctions se divisèrent : le maître imprimeur passa à l'état de patron, c'est-à-dire de fabricant de livres ; le correcteur devint ce que nous dirons plus loin ; le prote se transforma en ce qu'il est aujourd'hui : un ouvrier actif et intelligent, choisi par le patron pour diriger le travail des compositeurs, ses anciens confrères. « *Le prote, dit Momoro, c'est le chef ou directeur d'une imprimerie. La personne qui remplit cette place est supposée avoir des talents au-dessus du commun des ouvriers. Dans les premiers temps de l'imprimerie, des gens savants n'ont point dédaigné cet emploi. Aujourd'hui, on choisit parmi les compositeurs ceux qui réunissent les talents les plus propres à remplir cette place. Prote vient du grec protos, premier. Je dirai, ajoute Momoro, qu'un prote est primus inter pares, le premier parmi ses égaux.* » Voici de quelle manière M. Audouin de Géronval, dans son Manuel de l'Imprimeur, détermine, de son côté, le rôle du prote : « *Le prote est celui sur lequel roulent tous les détails d'une imprimerie. Il est chargé de veiller sur les compositeurs et sur les imprimeurs ; il doit connaître parfaitement le degré d'habileté des uns et des autres. En ce qui concerne la composition, le prote doit avoir quelques notions des langues grecque et latine (ces notions font ordinairement défaut), posséder à fond l'orthographe française et la ponctuation, connaître et savoir exécuter tous les genres de composition. Quant à l'impression, il doit avoir assez d'habileté pour diriger le travail des ouvriers à la presse dans toutes ses parties.* » Pour ce qui est des qualités suivantes, requises, suivant Audouin de Géronval, pour faire un bon prote, elles se rencontrent rarement chez ceux qui aujourd'hui exercent ces fonctions, et l'on voit aisément que l'auteur du *Manuel de l'Imprimeur* confond ici le prote avec le correcteur. Il dit, en effet : « *Le prote ne saurait avoir des connaissances trop étendues dans les lettres, les sciences et les arts, car il est souvent consulté par les auteurs et quelquefois même devient leur arbitre. Comme il est, en quelque sorte, responsable des fautes qui peuvent se glisser*

dans une édition, il faudrait qu'il connût, autant qu'il est possible, les termes usités et qu'il pût savoir à quelle science, à quel art et à quelle matière ils appartiennent. Il n'arrive que trop souvent qu'un auteur, pour se justifier de ses propres fautes, les rejette sur son imprimeur. En un mot, on exige du prote qu'il joigne le savoir d'un grammairien à l'intelligence nécessaire pour exécuter toutes les opérations de la partie manuelle de son art. » Le prote doit encore veiller à ce que le bon ordre et la décence règnent dans les ateliers, à ce que les casseaux soient bien tenus, que les fonctions de la conscience soient remplies avec activité, que les épreuves ne subissent jamais le moindre retard, etc. Le prote doit assister le chef de l'établissement dans le paiement des ouvriers et servir d'arbitre dans les discussions qui peuvent s'élever. Il peut encore être chargé de la correspondance de l'imprimerie avec les personnes qui y ont des relations. Il expédie les épreuves et doit toujours pouvoir rendre compte exactement de la situation de chaque ouvrage. Tous les ouvriers d'une imprimerie se trouvant placés dans une dépendance réciproque, le prote doit veiller à ce que toutes les pièces de ce rouage agissent simultanément ; car, si l'une d'elles devenait stationnaire, les travaux seraient arrêtés. Il admet dans les ateliers les ouvriers qu'il en juge dignes et remplace ceux qui sont nuisibles ou inutiles à l'établissement.

Le prote peut se faire suppléer partiellement par des sous-protés, qui en réfèrent à ses décisions. *« Les devoirs d'un sous-prote de composition sont de veiller à ce que les compositeurs reçoivent et rendent à propos la distribution, à la formation des garnitures, au rangement des cadrats, des interlignes et lingots et de tous les autres accessoires, au réassortiment des caractères, à la composition des pâtés, etc. Un sous-prote de presses est chargé d'inspecter fréquemment le travail des imprimeurs, d'empêcher le gaspillage du papier, des étoffes ou de l'encre, de veiller à l'entretien des presses et de suivre dans tous ses détails cette partie importante de la typographie. Les sous-protés sont responsables à l'égard du prote de l'exécution des travaux dont celui-ci leur transmet la surveillance spéciale, comme il l'est lui-même envers le chef de l'imprimerie. Ces deux sortes d'emplois, qui ne s'accordent généralement qu'à des personnes éprouvées sous le rapport du caractère et du savoir, demandent, en outre, de la part de celles qui y arrivent, du sang-froid et de l'activité. »* (Henri FOURNIER, *Traité de la typographie*)

Dans un discours, prononcé le 6 avril 1856 à la Société fraternelle des protés des imprimeries typographiques de Paris, M. Alkan aîné s'exprimait en ces termes : *« Pour devenir le premier (protos) d'une imprimerie typographique, y tenir le premier rang, il faut posséder des connaissances variées ; il faut pouvoir être la doublure du patron, son alter ego, cet autre lui-même, pour me servir de l'expression*

de M. Ambroise Didot, le digne émule des Estienne, notre maître à tous ; il faut être typographe quand le patron ne l'est pas ou ne peut l'être ; il faut avoir du goût pour ceux qui n'en ont pas ; il faut être correcteur quand celui-ci vient à manquer, à faire défaut ; il faut avoir l'œil typographique et saisir au vol ces fautes bizarres, singulières, qui échappent souvent à l'œil exercé, mais fatigué, du correcteur, et qui font le désespoir de l'auteur et la risée du public lettré. Il faut que le prote sache aussi la tenue des livres quand son patron ne veut pas initier un étranger à ses affaires, ou lorsqu'il est obligé, par économie, de se passer d'un commis. » Un tel prote, même réduit à ces modestes proportions, est encore, nous devons le dire, le *rara avis*.

C'est ce que fera comprendre le passage suivant, emprunté à l'*Encyclopédie Roret*, et dans lequel un prote, qui a gravi et redescendu successivement les échelons de l'échelle typographique, exhale ses plaintes et retrace l'instabilité de la situation : « Le prote est l'esclave de la besogne ; à quelque heure que sa présence soit réclamée par l'urgence des travaux, s'il ne se conforme pas à ce besoin, son devoir n'est pas rempli complètement ; il est même telles circonstances où sa discrétion obligée l'expose à être comme une enclume sur laquelle frappent tour à tour et souvent à la fois auteurs, libraires, ouvriers, etc. La proterie offre un emploi fort ingrat d'ailleurs sous le rapport de son instabilité. Chargé pendant quelques années de surveiller un personnel parfois nombreux, de coopérer forcément à la réduction d'un prix, ou seulement d'empêcher sa hausse, de s'opposer aux abus ou de les réprimer, de déboucher plus ou moins de personnes pour absences trop fréquentes ou pour de mauvais travaux, il peut arriver qu'un prote rentre tout à coup dans les rangs des ouvriers ; il y retrouve ces gens froissés, dont le ressentiment se manifeste en reproches directs ou indirects, mais fondés sur des griefs que l'on suppose dénués de justesse. Cette considération et d'autres analogues n'échappent pas à tous les protes et peuvent les déterminer plus d'une fois à modifier la rigueur de leurs devoirs ; tout le monde ne se croit pas obligé de suivre la devise : "Fais ce que dois, advienne que pourra." D'ailleurs, sacrifier la tranquillité d'un long avenir par des rigueurs actuelles dont on n'est que l'agent et qui tiennent là un temps limité par la rétribution n'est peut-être pas absolument de devoir étroit. De là une certaine tiédeur, plus que cela peut-être, à laquelle la stabilité parerait convenablement : on peut facilement déduire cette conséquence, quand on remarque que les protes qui remplissent le mieux leurs devoirs sont ceux dont la position est la plus stable. »

L'auteur de *Typographes et gens de lettres* reconnaît dans le genre prote deux variétés : le prote à *TABLIER* et le prote à *MANCHETTES*. Le prote à tablier se trouve généralement dans les imprimeries que le patron dirige lui-même. C'est ordinairement un ouvrier intelligent et laborieux, vieilli dans la maison et sous le harnais,

que le patron appelle à ce poste afin qu'il soit occupé à l'instar des rois fainéants. Le prote à tablier ne peut s'accoutumer aux grandeurs, et il ne cesse de vaquer à ses anciennes occupations, ce qui lui est d'autant plus facile que, grâce au patron, les soucis de sa nouvelle dignité ne l'occupent guère. En revanche, son autorité est à peu près nulle, et il a d'ordinaire le bon esprit de ne pas s'en prévaloir, certain qu'il est que ses anciens camarades ne manqueraient pas de la contester. Le prote à tablier peut avec assez de justesse être comparé à l'adjudant d'un régiment. N'ayant rien à faire, il tient cependant à faire ressortir son utilité et son importance ; mais il rencontre partout et toujours cette résistance inerte et tacite de gens qui, niant son autorité, ne reconnaissent que celle du patron. Au demeurant, le meilleur homme du monde, il sait conserver l'amitié de ses anciens camarades.

Le prote à manchettes est le véritable prote. C'est lui que nous avons eu en vue dans le cours de cette esquisse.

On le voit, pour n'être plus les émules des Alde, des Elzevier, des Robert Estienne et de tant d'autres, les protes d'aujourd'hui ont encore un champ assez vaste à parcourir, et plusieurs d'entre eux le font avec honneur. Nous citerons, entre autres : M. Brun, ancien prote de l'imprimerie de Jules Didot, qui a donné en 1825 un *Manuel pratique et abrégé de la typographie française* ; M. Henri Tournier, naguère prote directeur de l'imprimerie la plus vaste et la plus considérable, non seulement de France, mais encore de toute l'Europe, celle de Mame et Cie de Tours, qui a publié un excellent *Traité de la typographie*, dont la troisième édition (Tours, Alfred Mame et fils, 1870) est la plus complète ; M. Frey, qui a donné à l'*Encyclopédie Roret* un très bon *Manuel de typographie* ; M. Théotiste Lefèvre, fondateur prote de la succursale de MM. Didot, auquel les compositeurs sont redevables du *Guide pratique du compositeur d'imprimerie*, un véritable chef-d'œuvre ; M. Monpied, qui a reproduit en filets typographiques, avec autant de patience que de talent, *l'Enlèvement de Pandore*, d'après Flaxman, *l'Amour et Psyché*, d'après Canova. Avant ces typographes émérites, nous eussions dû peut-être rappeler le nom de Momoro, qui, les précédant dans la carrière, a écrit un curieux *Traité élémentaire de l'imprimerie ou le Manuel de l'imprimeur*, avec quarante planches en taille-douce (Paris, 1793). Momoro fut envoyé comme commissaire national à Niort ; il s'intitulait premier imprimeur de la liberté nationale, et il mourut sur l'échafaud en mars 1794.

À côté de ces noms justement respectés, nous pourrions en citer d'autres que nous aimons mieux passer sous silence. Pourtant, on nous permettra d'ajouter quelques traits qui achèveront de faire connaître le type que nous nous sommes proposé d'esquisser. Quelques ombres sont nécessaires dans un tableau pour

mieux faire valoir les parties éclairées ; d'ailleurs, nous visons au portrait et non au panégyrique.

Il se glisse parfois dans les rangs de cette honorable phalange des individualités douteuses, personnages remuants, bons à tout faire, plus semblables à l'adjudant d'un régiment qu'à un chef d'atelier. À peu près dénués des connaissances indispensables à l'exercice de leur profession, ils se fauillent grâce à leur esprit d'intrigue et s'imposent par leur jactance : serviles et rampants en présence du patron, ils se montrent irascibles et despotiques à l'égard de ceux qui, pour leur malheur, se trouvent places sous leurs ordres. Nous pourrions nommer comme modèle de l'espèce le prote d'une grande maison de Paris : il est incapable de composer une ligne, incapable d'établir un devis, incapable de lire une épreuve. Par contre, la manie écrivassière le travaille et il ne laisse échapper aucune occasion de produire ses lourdes élucubrations. Son audace va plus loin : il courtise les neuf Sœurs, sans succès, il est vrai ; car il ignore les plus simples règles de la versification et commet bravement des vers de quatorze syllabes.

Mais, hâtons-nous de le dire, ce ne sont pas là de vrais protes ; ce sont des intrus qui font exception et servent de repoussoir. Pour eux, d'ailleurs, la roche Tarpéienne se trouve toujours bien près du Capitole.

Terminons cette esquisse par deux anecdotes où se montre le travers de certains protes qui, à force de se frotter aux auteurs, de voir faire des livres, finissent par se croire eux-mêmes des littérateurs.

Il y a quelques années, vous pouviez voir à certaines heures de la journée, toujours les mêmes, un homme fortement charpenté, vêtu d'un long paletot, le chef couvert d'une calotte de velours noir, faisant tourner nonchalamment dans ses gros doigts une ou deux clefs, la boutonnière empourprée du ruban de la Légion d'honneur, cheminant le long d'une des voies les plus fréquentées de la capitale. Vous l'eussiez pris pour quelque soudard en retraite. Non ; c'était le prote d'une des imprimeries les plus importantes de Paris. Il s'était acquis dans cette maison une très haute autorité, non seulement sur le maître de l'établissement et les ouvriers, mais encore sur les clients, des hommes de grande science pour la plupart. Cette omnipotence semblerait inexplicable, si l'on ne savait que l'audace et la rudesse tiennent parfois lieu de savoir et de talent. Il arriva qu'un savant fit une addition au *Traité de statique de Monge* notre savant désirant rester inconnu, ne signa pas son travail. Le prote dont nous voulons parler qui bien entendu ne connaissait rien aux x et aux y , si ce n'est par ouï-dire proposa au savant de signer de son nom à lui l'opuscule algébrique. Le savant laissa faire. Aujourd'hui notre prote ne manque

jamais d'ajouter au-dessous de sa signature : auteur de *l'Addition au Traité de statique de Monge*. Si cet homme ne connaît rien en mathématiques, on dit qu'il est fort expert en grivoiseries ; on ajoute qu'il s'écarte bien souvent des plus élémentaires préceptes de la civilité.

Autre histoire : M. A..., professeur de mathématiques, faisait imprimer une *Algèbre*. Il avait laissé échapper dans son manuscrit une faute assez importante (il s'agissait d'une équation du second degré) ; le correcteur en première qui, par bonheur, savait un peu d'algèbre corrigea la faute sur l'épreuve. Quelques jours après M. A... vint à l'imprimerie, remercia chaudement le prote (le correcteur assistait à la scène), le félicita de posséder des connaissances en algèbre, etc. Le prote empocha sans sourciller les compliments et se contenta de sourire quand le correcteur en plaisantant, lui fit remarquer avec quel aplomb il s'était laissé parer des plumes du paon.

Dès 1847, une association fraternelle se forma entre les protes des diverses imprimeries typographiques de Paris, avec l'autorisation ministérielle.

Elle a principalement pour objet d'entretenir des liens d'amitié et de bonne confraternité entre les membres qui en font partie ; de s'occuper des progrès de l'art typographique et d'assurer des secours à chacun des sociétaires en cas de maladie ou d'infirmités. Cette société qui continue obscurément sa paisible existence se composait à la fin de 1874, de vingt-huit membres honoraires (avocats, médecins, libraires imprimeurs, fondeurs en caractères etc.) et de cinquante-trois membres actifs parmi lesquels les ex-protes étaient en majorité (29 sur 53). Elle est donc loin de renfermer dans son sein tous les protes des diverses imprimeries de Paris. La Société des protes publie par cahiers des comptes rendus annuels.

Quant aux metteurs en page et aux paquetiers, ils se confondent sous la dénomination commune de typographes. Leur rôle dans l'atelier est suffisamment désigné par le nom qu'ils portent.

Ce n'est donc pas la hiérarchie qui détermine la physionomie du typographe : c'est le type individuel ou le genre habituel des travaux. Mais avant de rechercher le caractère particulier à chaque genre il n'est pas hors de propos d'introduire le lecteur dans l'antre où le personnage qui nous occupe passe la plus grande partie de sa vie. Citons d'abord Balzac ; nous ne saurions prendre un guide plus sûr et en même temps plus exact. Voici en quels termes il décrit, dans son roman intitulé *Illusions perdues*, l'établissement de David Séchard, à Angoulême : « *L'imprimerie située dans l'endroit où la rue de Beaulieu débouche sur la place du Mûrier, s'était établie dans cette maison vers la fin du règne de Louis XIV. Aussi depuis longtemps,*

les lieux avaient-ils été disposés pour l'exploitation de cette industrie. Le rez-de-chaussée formait une immense pièce éclairée sur la rue par un vieux vitrage et par un grand châssis sur une cour intérieure. On pouvait d'ailleurs arriver au bureau du maître par une allée. Mais en province, les procédés de la typographie sont toujours l'objet d'une curiosité si vive, que les chalands aimaient mieux entrer par une porte vitrée pratiquée dans la devanture donnant sur la rue, quoiqu'il fallût descendre quelques marches, le sol de l'atelier se trouvant au-dessous du niveau de la chaussée. Les curieux ébahis ne prenaient jamais garde aux inconvénients du passage à travers les défilés de l'atelier. S'ils regardaient les berceaux formés par les feuilles étendues sur des cordes attachées au plancher ils se heurtaient le long des rangs de casses, ou se faisaient décoiffer par les barres de fer qui maintenaient les presses. S'ils suivaient les agiles mouvements d'un compositeur grappillant ses lettres dans les cent cinquante-deux cassetins de sa casse, lisant sa copie relisant sa ligne dans son composteur en y glissant une interligne, ils donnaient dans une rame de papier trempé chargé de ses pavés, ou s'attrapèrent la hanche dans l'angle d'un banc ; le tout au grand amusement des singes et des ours. Jamais personne n'était arrivé sans accident jusqu'à deux grandes cages situées au bout de cette caverne, qui formaient deux misérables pavillons sur la cour, et où trônaient d'un côté le prote et de l'autre le maître imprimeur. Au fond de la cour et adossé au mur mitoyen s'élevait un apprentis en ruine où se trempait et se façonnait le papier. Là était l'évier sur lequel se lavaient avant et après le tirage les formes, ou, pour employer le langage vulgaire, les planches de caractères ; il s'en échappait une décoction d'encre mêlée aux eaux ménagères de la maison, qui faisait croire aux paysans venus les jours de marché que le diable se débarbouillait dans cette maison... »

Voilà ce qu'était une imprimerie de province, il y a soixante ans. L'emploi de la vapeur a modifié cet aspect en quelques points et a donné à cette industrie un caractère d'usine qu'elle n'avait point autrefois. Empruntons donc au livre humoristique intitulé *Typographes et gens de lettres*, écrit par un enfant de la balle, le tableau animé d'une imprimerie contemporaine en pleine activité : « D'un côté, ce sont les machines qui dévorent d'immenses quantités de papier en grondant comme le dogue auquel on veut ravir sa proie. Les margeurs poussent négligemment, en chantant la chanson en vogue, les feuilles qui disparaissent immaculées pour venir tomber tout imprimées entre les mains des receveurs. Plus loin sont les imprimeurs, dernier vestige de l'ancienne imprimerie, qui font le moulinet en racontant leurs interminables histoires. Par ici sont les compositeurs, discourant, plaisantant, discutant, sans que pour cela le mouvement des doigts se ralentisse. »

« En mettant le pied dans la salle de composition ou galerie, dit M. Jules Ladimir,

nous avons entendu un bourdonnement, un dissonant assemblage de voix dans tous les tons, depuis le fausset aigu des apprentis jusqu'à la basse-taille des doyens qui grommellent sans cesse comme de vieux bisons en ruminant leur ouvrage. Donnons-nous la mine d'un auteur et prenons un air sans façon ; car ces messieurs n'aiment pas les étrangers qui viennent avec un lorgnon enchâssé dans l'arcade sourcilière les regarder travailler comme on regarde les singes ou les ours monter à l'arbre et faire leurs exercices. Souvent ils se donnent le mot pour se livrer alors aux contorsions les plus bizarres, de sorte que le visiteur se croit traîtreusement amené dans une salle de maniaques ou d'épileptiques... Écoutons. Les intelligences frottées incessamment l'une par l'autre dégagent un feu roulant de saillies, de bons mots, de pointes de sarcasmes, de calembours, de coq-à-l'âne à désespérer Odry. À l'atelier on ne respecte rien ni les hommes de lettres, ni les hommes d'État ni les artistes ni le talent, ni la richesse ni même la sottise. Renvoyée d'un bout de la galerie à l'autre, l'épigramme rebondit redouble de verve et de sel. Vires acquirit eundo. Les ridicules sont découverts avec une sagacité merveilleuse, mis à nu et fouettés sans miséricorde... Parfois les compositeurs tournent contre leurs propres confrères cette rage de l'ironie, cette monomanie homicide de la satire. A-t-on surpris dans la galerie quelque figure frappée à un certain coin, quelque angle facial trop aigu, un crâne sur lequel la sottise en relief eût épouvanté Gall, une physionomie condamnée d'avance par Lavater, un de ces tristes hères dont l'extérieur effacé, craintif, porte l'empreinte d'une création manquée et qui occupent chez les hommes la même place que l'unau et l'aï parmi les animaux, malheur ! Il sera comme un pylon qui fait crever la nue et descendre la foudre. Sur lui les cataractes sont ouvertes ; elles l'engloutiront à moins que, comme cela arrive, il ne préfère abandonner la place et l'atelier ; ou bien encore qu'il n'emploie sa force physique pour faire respecter sa faiblesse intellectuelle... Si le compositeur n'est pas en train de travailler, il rêve... »

« Le lieu où s'élaborent les grands travaux qui doivent donner au monde la vie et la lumière est généralement situé dans un quartier retiré dont les abords, semblables à ceux d'un antre mystérieux, se révèlent à l'odorat par des odeurs inconnues étranges, produites par le mélange des émanations diverses de la colle, du papier humide, de l'encre et de la potasse. Le public qui n'a pas encore pu s'habituer à croire que l'imprimerie est un état manuel plonge toujours un regard défiant et empreint d'une vive curiosité lorsqu'il passe près d'une de ces demeures. Son étonnement augmente encore lorsqu'il en voit sortir, pour aller se réfugier dans les cabarets voisins, des hommes coiffés de toques, de bonnets de police, de mitres en papier. Leur accoutrement étrange, qu'eux seuls savent porter, leur attire, sinon le respect, du moins cet intérêt curieux et empressé que porte le public à tout ce qui lui est

inconnu... L'aménagement d'une imprimerie est généralement composé de la façon suivante : la machine à vapeur au sous-sol ; au rez-de-chaussée, les presses mécaniques — que les phraseurs appellent les canons de l'intelligence et les mortiers de la pensée —, et les presses. Quand tout cela marche, c'est un vacarme à étourdir un sourd. Au premier étage sont placés les compositeurs qui, suivant l'importance de la maison, peuvent occuper jusqu'aux mansardes. Les ateliers de composition, ou boîtes, comme les appellent les compositeurs, se divisent, sous le rapport de l'aménagement, en trois catégories bien distinctes. La première se compose des imprimeries où l'on y voit à travailler ; la seconde, de celles où l'on y voit un peu : la troisième, de celles où l'on n'y voit pas. Cette dernière catégorie est la plus nombreuse. À Paris, où, dans son langage pittoresque et coloré, l'ouvrier dénomme d'une façon particulière les hommes et les choses, il a donné le nom de cage à tout atelier couvert de vitres. Là, pas de disputes pour les places ; pas de réclamations au metteur en pages, au prote ou au patron, fondées sur le droit d'ancienneté ; car le jour est le même partout. Il est vrai que ce genre d'atelier a bien aussi ses désagréments : on y gèle en hiver, on y grille en été ; par le temps de pluie, l'eau coule dans les casses et distribue des douches à profusion ; mais le compositeur est industrieux comme le castor et habile comme le singe, dont il est l'imitateur par ses mouvements. En été, pour parer à la chaleur, il tend au-dessus de sa tête des cordes sur lesquelles il place des maculatures. En hiver, il corrompt l'homme de peine préposé à la distribution du charbon en lui offrant le canon de l'estime et la goutte de l'amitié, afin d'obtenir une deuxième édition de combustible. Lorsqu'il pleut, il a le choix ou de placer un parapluie au-dessus de sa tête, ou de recevoir l'eau, ce qui avec le temps ne laisse pas d'être agréable ; car il se voit obligé de recourir au marchand de vin le plus voisin, afin de combattre d'une façon homéopathique la fraîcheur extérieure du corps. Dans les imprimeries qui appartiennent à la seconde classe, les désagréments sont moins nombreux ; mais les ouvriers placés auprès des fenêtres voient seuls à travailler ; pour les autres, ils ne voient rien, si ce n'est qu'ils ne voient pas. Inutile de parler de la troisième catégorie d'ateliers. Tous les désagréments s'y trouvent réunis. Ajoutons un détail : dans les ateliers de composition, il est de règle de nettoyer le moins possible ; le parquet est, il est vrai, balayé deux fois par semaine, mais les murs ne sont jamais reblanchis, les carreaux de vitre sont lavés au plus une fois l'an ; ce qui donne à la salle un aspect sombre et mystérieux ; elle a l'air enfumé d'un tableau de Rembrandt². »

Voici à ce sujet une piquante anecdote que nous fournit l'ouvrage cité plus haut : « Il arriva un jour qu'un ancien ministre apporta lui-même ses épreuves à l'imprimerie. C'était un dimanche ; l'atelier avait un aspect de propreté et de fête ; on eût dit

qu'il attendait cette visite. Après s'être entretenu quelque temps avec les compositeurs, il se mit à examiner l'atelier en homme qui cherche à se rappeler : "La dernière fois que je suis venu ici, dit-il, c'était en 1836, mon metteur en pages était là" ; et il indiquait l'endroit. Il avait dans les ordres un frère qui est devenu évêque ; il y a tantôt vingt-cinq ans de cela... il s'est passé bien des choses depuis ; les hommes ont vieilli ; seul votre atelier a conservé la même physionomie... il est toujours aussi sale... »

Le moment de la **banque**, c'est-à-dire de la paye, offre dans une imprimerie un coup d'œil curieux. Les bruits connus de l'atelier ont fait silence ; les ouvriers, revêtus de leurs paletots, forment, en attendant, des groupes recueillis ; le guichet s'ouvre : le prote appelle un à un les METTEURS EN PAGES, qui à leur tour distribuent à chacun de leurs PAQUETIERS ce qui lui revient ; après les metteurs c'est le tour des HOMMES DE CONSCIENCE ; puis viennent les CONDUCTEURS qui reçoivent pour leur équipe ; les PRESSIERS, le TREMPEUR, le CHAUFFEUR et le BROCHEUR, l'HOMME DE PEINE et les APPRENTIS. Enfin c'est le tour des CORRECTEURS. Dans quelques rares maisons, le prote apporte lui-même à ces derniers le salaire de la quinzaine ; dans la plupart, ils passent, comme nous venons de le dire, les derniers, preuve de la haute considération qu'on leur accorde. De toutes parts retentit à cet instant dans l'atelier le bruit métallique de l'or et de l'argent que l'on remue, bruit inaccoutumé ; les apprentis, un cornet de papier à la main, vont de rang en rang recueillir les collectes et les souscriptions ; là, un organisateur de fins déjeuners, qui a pris toute la dépense pour lui, règle ses comptes avec ses convives ; dans un coin, un fanatique de saint Lundi calcule comment il pourra satisfaire ses loups... ou les fuir. Enfin, à huit heures, tout le monde est parti et les préoccupations sont chassées pour quinze jours.

Maintenant que nous connaissons la caverne, examinons plus en détail ceux qui l'habitent et lui donnent la vie et le mouvement.

Sous le rapport des travaux divers qu'ils sont appelés à faire les typographes se divisent en trois classes : ① les LABEURIERS, c'est-à-dire ceux qui composent le plus habituellement les ouvrages de longue haleine ; ② les JOURNALISTES, spécialement employés à la composition des nombreux journaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, et ③ les TABLEAUTIERS, qui exécutent les tableaux de chemins de fer, de douane, de statistique, etc. En outre on compte quelques ouvriers spéciaux pour la composition des ouvrages de mathématiques, du plain-chant et de la musique. Mais, ces catégories ne sont pas tellement fermées qu'un laboureur ne devienne journaliste ou tableautier, et réciproquement ; **aucun typographe n'est absolument parqué dans sa spécialité**. Dans la même imprimerie, on distingue

outre le prote, comme nous l'avons déjà dit, les metteurs en pages, les paquetiers et les correcteurs. Ces derniers sont à la journée, ou plutôt à l'heure et font partie de la conscience. **Les gains sont, on le conçoit, inégaux suivant les aptitudes et l'assiduité au travail.** Les journalistes sont les mieux rétribués.

Au point de vue des types et des caractères individuels, il est impossible d'établir des divisions précises. **Le typographe est un être « ondoyant et divers », essentiellement fantaisiste et prime-sautier.** Pourtant nous distinguerons les genres suivants. C'est d'abord le GOURGOUSSEUR, qui ne sait pas renfermer en lui-même ses impressions et qui les exhale à tout propos en plaintes, en récriminations, en doléances de toute sorte. De mémoire de compositeur, personne n'a vu le gourgousseur satisfait. Son caractère morose et grondeur fait le vide autour de lui mieux que ne le ferait une machine pneumatique. Le gourgousseur est presque toujours en même temps *chevrotin*, c'est-à-dire facilement irascible. Le FRICOTEUR, lui est une véritable plaie pour l'atelier. On l'appelle encore pilleur de boîtes. Le premier arrivé à l'atelier, il passe rapidement en revue les casses des camarades qui travaillent sur le même caractère que le sien et prélève un impôt sur chacun. Dans sa conscience, il ne considère pas cela comme un vol et pourtant c'en est un véritable, puisqu'il s'empare du résultat du travail de ses confrères. Comme tous les coquins, le fricoteur est doué d'une certaine audace ; il a le verbe haut, cherche à intimider ses victimes et joint souvent à ses défauts celui d'être gourgousseur. Le typographe CASANIER est moins rare qu'on ne pourrait le supposer. Il se reconnaît à des signes particuliers : *« Dès qu'il est depuis quelque temps dans un atelier et qu'il en connaît les us et coutumes, il en fait dans son imagination la maison de retraite pour ses vieux ans et se considère lui-même comme partie intégrante du matériel ; sa place est un modèle de propreté ; le soin méticuleux qu'il met à toujours garder la même position devant sa casse fait que l'endroit où posent ses pieds en a pris l'empreinte ; chaque coin de l'atelier lui rappelle une histoire, une anecdote, un souvenir. Son rang est aménagé avec un soin infini. Il a une collection de choses sans nom et sans utilité pour d'autres que pour lui et qui toutes lui sont chères. Il s'est créé des amis ; il tient à ses relations ; le patron n'a pas de plus chaud défenseur que lui. Si par malheur il est forcé de sortir de cette maison qu'il regardait comme la sienne, de quitter cette place où il a passé tant de longues heures, d'abandonner à des inconnus ces casses qu'il soignait avec tant d'amour, il ramasse tristement son saint-jean et s'en va en essayant de faire croire à une indifférence qui est bien loin de son cœur³. »*

Un caractère commun à la grande majorité des typographes, c'est l'amour du progrès et des idées nouvelles. En tout et partout le compositeur est pour le

progrès. « *Il a été, dit M. Jules Ladimir, de toutes les religions nouvelles qui ont essayé de reconquérir notre foi lasse de tout même de sa pauvre sœur, l'espérance. On l'a vu successivement saint-simonien, fouriériste, châteliste, etc.* » On doit se souvenir que ce sont des typographes qui ont commencé la révolution de 1830. Leurs successeurs appartiennent presque tous à l'opinion républicaine, et la nuance des journaux auxquels ils sont employés ne déteint que très peu sur eux.

L'ouvrier compositeur se croit, en général, apte à tout ; mais, parmi les carrières qui lui offrent le plus d'attrait, il faut ranger en première ligne la carrière théâtrale. C'est pour beaucoup de typographes une idée fixe, un hanneton, comme on dit dans les ateliers. La typographie parisienne a une troupe théâtrale exclusivement composée de compositeurs et de leurs femmes ou de leurs sœurs ; cette troupe joue la comédie comme une troupe de province. Nous avons assisté à quelques-unes de ces représentations, et nous nous sommes retiré très satisfaits : la plupart des acteurs possédaient bien les planches et s'acquittaient de leur rôle avec tact et intelligence. Peut-être laissent-ils pourtant trop à faire au souffleur. Cette société, organisée dans un but purement philanthropique, verse environ deux mille francs par an aux confrères besogneux.

Il y a aussi des poètes parmi les fils de Gutenberg ; sans parler d'Hégésippe Moreau et de Béranger, qui furent compositeurs, on compte dans la famille typographique de nombreux amants de la Muse, qui, pour être moins célèbres, ne sont pourtant pas sans mérite. Ceux-là, ouvriers laborieux, n'abandonnent point la casse pour les applaudissements de la foule, et ils ne voient dans la poésie qu'une douce diversion aux travaux du jour. Citons quelques noms : Théodore Alfonsi, auteur de *Chants et chansons* ; Th. Delaville, Adolphe Péqueret, Edouard Maraux ; V.-E. Gautier, qui fut imprimeur à Nice ; Ch. Bunel, E. Petit, Eugène Clostre, Marion, E. Pelsez, J.-F. Arnould, Chassat, E. Duras, J.-J. Chataignon, Le Godec, Victor Heuré, Barillot, Boué (de Villiers); Hippolyte Matabon, prote à l'imprimerie Cayer et Cie, de Marseille, auteur d'un volume de poésies *Après la journée*, couronné en novembre 1875 par l'Académie française, etc. Contentons-nous de nommer parmi les romanciers, le curieux Restif de La Bretonne, auquel M. Ch. Monselet a consacré une étude étendue ; parmi les journalistes, Léo Lespès, si connu sous le pseudonyme de Timothée Trimm ; Charles Sauvestre, etc. Tout le monde sait que Benjamin Franklin a été compositeur. L'historien Michelet le fut dans sa jeunesse, et mille autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Il est un trait de caractère commun à tous les typographes, que nous nous rapprocherions de passer sous silence : c'est le bon cœur, la facilité à plaindre l'in-

fortune, la promptitude avec laquelle chacun d'eux vient au secours des misères qui frappent autour de lui. « *Le compositeur*, dit M. Ladimir dans l'article que nous avons déjà cité, *a le cœur sur la main. Arrive-t-il à un confrère de faire une longue maladie ; lui a-t-on, pendant son absence, emprunté son mobilier ; est-ce un étranger qui débarque sans ressource, ou qui, faute d'ouvrage, veut retourner chez lui, ou bien un enfant pâle qui s'étiole et meurt de nostalgie ; est-ce une veuve que la mort de son mari vient de priver à l'improviste de tout moyen d'existence, aussitôt une circulaire court les imprimeries, une liste de souscription se forme, s'allonge, se remplit, se gonfle et se résout en une somme assez ronde qui tombe inopinément dans la main du pauvre diable. Cela se fait avec délicatesse ; souvent même la charité porte les typographes à venir au secours d'individus étrangers à leur profession.* »

Voilà le portrait du typographe actuel ; nous l'avons tracé avec tout le soin et toute la vérité possible. Pourtant il nous reste encore un trait à ajouter qui n'est point en faveur de notre modèle : nous voulons parler de sa propension à fêter plus que de raison la dive bouteille. C'est surtout dans la nombreuse armée des rouleurs⁴, c'est-à-dire des ouvriers qui ne séjournent pas longtemps dans la même imprimerie que se rencontre le plus de « *courtisans de la dive bouteille* » comme on disait jadis ; c'est là que fourmillent les poivreaux, ces incorrigibles ivrognes, souvent habiles ouvriers, mais **qui ne savent jamais résister à la tentation de prendre une tasse, d'écraser un grain ou d'étouffer un perroquet.**

Ceux-là saisissent aux cheveux la moindre occasion de prendre la barbe, et, sous le fallacieux prétexte de rendre les derniers devoirs à un ami, **ils ne manquent jamais de manger le traditionnel lapin et de s'enivrer à l'issue de la cérémonie funèbre.** Nous n'avons pas besoin de dire que les poivreaux sont aujourd'hui en minorité. Ils sont, on le conçoit aisément, le fléau des marchands de vin, et il n'est pas de ruses auxquelles ils n'aient recours pour échapper aux loups, c'est-à-dire à leurs créanciers, le jour où ils touchent leur maigre banque. Il nous revient en mémoire un moyen, assez piquant, employé par l'un d'eux pour sortir de l'imprimerie sans être harcelé par les loups qui l'attendaient à la porte. Le quidam en question imagina de se blottir dans une de ces voitures à bras couvertes que traînent les hommes de peine et qui servent à transporter chez le brocheur les feuilles imprimées. L'homme de peine de la maison se prêta de bonne grâce à la ruse et se mit en devoir de voiturier son fardeau au dehors ; mais le personnage était gros et lourd : un de ses créanciers s'approcha complaisamment, poussa à la roue et contribua ainsi à la fuite de son débiteur ; en sorte que le loup et ses confrères restèrent à se morfondre à la porte pendant plusieurs heures tandis que le louvetier désaltérait son complice et son sauveur chez un marchand de vin du voisinage.

L'anecdote n'est point à dédaigner surtout dans la matière qui nous occupe, et bien souvent elle caractérise une individualité, mieux que ne le pourraient faire de prolixes descriptions. En voici quelques-unes parfaitement authentiques, « *congruentes* » à notre sujet.

La semaine a été rude ; les auteurs et les éditeurs ont mis l'atelier sur les dents, aussi bien les metteurs que la conscience. Enfin c'est samedi, c'est jour de banque. Il est huit heures et demie : la banque est faite ; la conscience a reçu sa

CONSCIENCE

s. f. L'ensemble des ouvriers qui travaillent à la journée ou à l'heure, par opposition à ceux qui travaillent aux pièces.

quinzaine ; les metteurs ont soldé leurs paquetiers. « *Allons prendre une tasse, dit un metteur à un homme de conscience. — Allons !* » répond l'autre. Sans prendre le temps de quitter la blouse de toile blanche percée à l'endroit où l'ouvrier s'appuie sur le marbre, çà et là maculée de larges taches d'encre d'imprimerie, serrée à la taille par une ficelle effilochée qui a déjà servi à lier les paquets, nos deux hommes s'en vont au Petit-Dunkerque ou ailleurs. Ils boivent une tasse ; ils causent politique ; ils s'échauffent ; ils boivent un litre, ils en absorbent un autre, et quand ils songent à aller reprendre leurs paletots, la boîte est fermée. « *Eh bien, allons à la Halle ! — Partons.* » Les voilà tous deux, les espadrilles aux pieds, dans le costume que nous venons de décrire, attablés chez Baratte ou dans quelque autre cabaret des Halles. Les heures coulent vite, le vin aussi. Le moins ivre songe enfin à rentrer. L'autre veut aller voir les amis (le typographe ne les oublie jamais). « *Allons voir les amis, puis, c'est ton idée ; mais lesquels ? — X... est à Caen. Allons à Caen.* » Sans discuter davantage, nos deux typos se rendent à la gare Saint-Lazare, prennent leurs billets pour Caen, et y arrivent le matin, penauds et dégrisés. Les amis leur prêtent les vêtements indispensables. On fait fête, et l'on se... regrise. La banque bue et mangée, on repart..., après avoir repris la blouse et les espadrilles ; on a conservé juste de quoi revenir à Paris. Nos deux voyageurs s'endorment ; mais, fatalité ! l'un d'eux se réveille à un arrêt, descend, veut boire une tasse à la gare et laisse partir le train..., et le train emporte son camarade, lequel avait en poche les deux billets. Le malheureux est resté là deux jours, sans le sou, conduit chez M. le maire du village voisin, pataugeant dans la boue, presque pris pour un malfaiteur. Enfin, son billet lui ayant été renvoyé, il put revenir. On en fit, comme bien vous pensez, des gorges chaudes dans l'atelier. Mais le pauvre Joseph, un des meilleurs typographes que nous connaissions, ne s'est pas corrigé pour cela, et Henri, son

complice, entré depuis dans les journaux, rit encore de cette escapade quand on la lui rappelle.

Autre exemple d'originalité.

Un vieux typographe eut un jour une fantaisie singulière. Comme les héros de l'aventure divertissante que nous venons de raconter, il se trouvait aux Halles, un dimanche matin. Quand fut venu le moment de rentrer chez lui, il s'aperçut que ses jambes flageolaient. Trouver un véhicule fut sa pensée dominante ; mais aller à sa recherche lui paraissait une fatigue au-dessus de ses forces. Alors il appelle un porteur qui passait avec sa large hotte, fait prix, se hisse dans la hotte, et porteur et porté se mettent en route : ils parcourent ainsi toute la rue de Rivoli et la rue Saint-Antoine jusqu'à la Bastille. Le typo se tenait tantôt accroupi dans la hotte, tantôt debout, haranguant les passants stupéfaits de ce nouveau mode de transport. L'histoire ne dit pas si le porteur déposa son fardeau au bas de l'escalier ou s'il grimpa jusqu'au domicile de notre facétieux poivreau.

C'est le même qui se fit un jour voiturier à bride abattue en corbillard, à travers les rues de Paris, par un cocher aviné des pompes funèbres, pendant que le macchabée attendait patiemment à la porte le moment d'accomplir son dernier voyage.

Voici encore une anecdote non moins véridique que les précédentes. Les ouvriers sont dans la semaine du batiau et travaillent activement. L'apprenti arrive du bureau en criant : « *Monsieur Monnier, une dame vous demande.* » Un vieux typo, âgé de soixante à soixante-cinq ans, lève la tête, pose son composteur et se dirige à pas lents vers l'escalier. Il rentre quelques instants après tout ému et s'écrie : « *Ma femme accouche ! – Comment, père Monnier, votre femme accouche ? – Oui ; on m'envoie chercher. La sage-femme est à la maison.* » Et le brave homme se hâte d'endosser son paletot et part en courant. « *C'est bien étonnant,* dit quelqu'un après son départ ; *je connais Mme Monnier : elle a au moins soixante ans. C'est un montage.* » Le lendemain, le père Monnier revint tout penaud et se remit à sa casse en silence ; il se crut victime d'une plaisanterie. Il n'en était rien pourtant : un de ses compagnons, un jeune homme connu à l'atelier sous le prénom d'Auguste, était absent. On se souvint alors qu'Auguste se nommait aussi Monnier. C'était la femme de ce dernier qui, la veille, accouchait.

Nous avons gardé pour le bouquet la singulière aventure que voici : deux compagnons de rang ne cessaient d'échanger d'amères réflexions sur l'ennui que leur causait le travail quotidien, qu'ils trouvaient d'une monotonie insipide. « *Pourquoi, se disaient-ils, nous fatiguer durant dix longues heures à disposer dans un ordre déterminé de petits morceaux d'un métal insalubre ? Les quelques misérables*

pièces d'argent que nous recevons en échange de tant de peines sont vite converties en grossiers aliments et en boissons frelatées. Décidément l'état de nature était préférable ! Du temps où notre grand-père Adam se promenait peu vêtu dans le paradis terrestre, quelques fruits lui suffisaient ; il se nourrissait d'herbes savoureuses et de racines succulentes ; une eau pure et limpide étanchait sa soif. Il coulait des jours heureux et tranquilles, sans se préoccuper du terme à payer, des vêtements à remplacer, du mastoc à satisfaire ; en un mot, aucun des vulgaires tracas de notre existence prétendue civilisée ne troublait sa quiétude. Revenons donc à l'innocence adamique et à la vie primitive. » Cela dit, nos deux philosophes quittent l'atelier et s'en vont... dans le bois de Clamart, où ils comptent fonder... un nouvel Eden. Pendant deux jours ils s'y nourrissent de baies sauvages et de l'herbe des champs et dormirent à l'abri des taillis. Au bout de ce temps, l'un d'eux faiblit et revint dans la grande Babylone ; l'autre persista plus longtemps ; il dut céder pourtant : malade et presque mort de faim, il s'avoua vaincu et reprit à regret ses occupations d'autrefois, désolé de n'avoir pu s'accoutumer au régime végétal. Il est connu actuellement dans les ateliers sous le surnom mérité de l'Herbivore.

Est-ce sortir de notre sujet que de dire un mot du compositeur américain ? Voici une page pleine de verve que M. R. François, délégué à l'Exposition de Philadelphie, consacre au typo du *Herald* dans son intéressant *Rapport* :

« Mis en gentleman, un petit panier au bras renfermant son repas, il entre calme et digne dans le composing room, quoiqu'il vienne de franchir la centaine de marches qui sépare l'atelier du sol boueux de la rue. Son premier soin est de déposer son repas dans la glacière ; puis il quitte ses vêtements, y compris la chemise, les accroche au porte-manteau et endosse le tablier que portaient nos pères sur son gilet de flanelle, qui est généralement en coton ; d'un pas tranquille, il va à "sa boîte", où un "homme de bois" lui a mis de côté sa part de distribution. Il tire de sa poche son tabac à chiquer, le met dans la "mentonnière", s'assure d'un coup d'œil que le vase bowlest à la portée de son jet salivaire, grimpe sur son tabouret, et le voilà parti à distribuer, sans que rien ne l'arrête, jusqu'à l'heure de commencer. Une simple visite au bar, situé dans le basement voisin, n'est pas non plus chose rare, histoire de prendre un drink avec le compagnon.

» Comme la façon du travail ne demande aucun échange de paroles, le compositeur américain peut quitter l'atelier, une fois le journal fini, sans avoir dit un mot. À très peu d'exceptions près, cela se passe ainsi. Les « sortes » n'existent qu'en très petit nombre ; par compensation, elles manquent généralement d'esprit. La « rou-lance » se pratique sur une petite échelle en signe de dénégation. Un grand plaisir est de faire répéter le plus de fois possible une question posée à haute et intelligible

voix, en demandant : *Qu'avez-vous dit ? – What did you say? – À chaque répétition, la galerie se tord littéralement. Rarement on entend dire : He has got his oxen! Il a son bœuf ! – Nous ignorons de quel côté vient l'emprunt.*

» *Dans les maisons importantes, les relations entre patrons et ouvriers sont nulles ; l'intermédiaire est le "prote à tablier".*

» *Le compositeur américain est, en général, plus vif à lever la lettre que son confrère français ; cela tient, croyons-nous, à son tempérament plus froid, moins susceptible d'énervement ; on bat moins le briquet qu'en France.*

» *Le niveau intellectuel du "typo" américain est, en moyenne, un peu meilleur qu'à Paris ; mais il a un terrible ennemi : le whiskey, et les notions de l'économie et de la prévoyance lui sont presque inconnues. »*

Nous ne pouvons, dans des pages consacrées aux typographes, omettre de parler de la Société typographique, qui renferme dans son sein le plus grand nombre des ouvriers compositeurs de Paris. Cette Société n'est pas simplement une Société de secours mutuels ; elle s'est aussi donné pour mission de maintenir le prix de la main-d'œuvre à un taux assez élevé pour être rémunérateur. Après avoir rencontré d'énormes difficultés pour accomplir les diverses tâches qu'elle s'était imposées, la Société typographique avait fini par triompher complètement en 1868. Les premiers « Tarifs » avaient été discutés et consentis par une commission de patrons et d'ouvriers, et ils furent en vigueur de 1843 à 1862. À cette époque, le prix de toutes choses ayant augmenté dans une proportion très considérable, la profession de compositeur ne suffisait plus pour faire vivre son homme. La Société typographique essaya de faire adopter par les maîtres imprimeurs un Tarif plus rémunérateur. Ceux-ci, s'abritant derrière la loi sur les coalitions, refusèrent pour la plupart ou traînèrent les choses en longueur. Voyant que les pourparlers n'aboutissaient pas, la Société ordonna des mises-bas, c'est-à-dire la cessation du travail dans les maisons qui n'accepteraient pas le nouveau Tarif. Un grand nombre adhèrent ; d'autres résistèrent et furent immédiatement abandonnées. Le chef de l'une d'elles, député au Corps législatif, vit ses ateliers désertés en un jour ; des arrestations et des poursuites eurent lieu ; les grévistes, malgré la défense de l'illustre Berryer⁵, furent condamnés à la prison et à l'amende ; mais ils se virent bientôt graciés.

Une nouvelle loi devenait indispensable : celle qui régit encore aujourd'hui la matière fut votée par le Corps législatif, et l'accord se fit alors presque partout entre les patrons et les ouvriers.

Un petit nombre de maisons à l'index, c'est-à-dire dans lesquelles aucun sociétaire ne pouvait accepter de travail sous peine de déchéance, employèrent les ty-

pographe qui n'étaient pas entrés dans l'association ou qui, pour un motif ou pour un autre, en étaient sortis ; d'autres, en petit nombre aussi, occupèrent des femmes.

Outre le Tarif de 1862, entièrement refondu en 1868, qui régla jusqu'en 1878 le prix des divers travaux et spécifia ceux qui pouvaient être faits en conscience, c'est-à-dire par les ouvriers à la journée, et ceux qui devaient être faits aux pièces, la Société typographique avait établi quelques autres dispositions, dont voici les plus importantes :

le maître imprimeur n'emploiera pas de femmes comme compositrices ;

les mises en pages seront faites aux pièces ;

le nombre des apprentis sera au maximum de 1 pour 10 compositeurs. Le Tarif favorisait les commandites, c'est-à-dire l'entreprise d'un labeur ou d'un journal par un groupe d'ouvriers qui choisissent eux-mêmes leur metteur en pages. Presque tous les grands journaux quotidiens de Paris sont composés dans ces conditions.

En 1878, une nouvelle révision du Tarif a été tentée. Après de laborieuses discussions et de longs pourparlers entre la Commission patronale et la Commission ouvrière, les délibérations ont été rompues et l'accord n'a pu se faire. Le 21 mars, le comité de la Chambre syndicale typographique a ordonné une mise-bas qui a causé une grande perturbation dans la typographie parisienne.

Soutenus par les éditeurs les plus considérables de la capitale, quinze maîtres imprimeurs des plus importants ont refusé d'accepter le Tarif élaboré par la Commission ouvrière et voté par les sociétaires. Les maîtres imprimeurs non adhérents ont mis en vigueur un Tarif dû à la Commission patronale ; ce Tarif améliore les prix consentis à l'amiable en 1868.

L'écart entre les deux Tarifs était si minime qu'il semblait qu'une entente bien désirable eût pu se faire facilement. Il n'en a rien été : la lutte a duré deux grands mois, à l'extrême détriment des deux parties. Finalement, après cette longue résistance, les ouvriers ont dû céder et sont rentrés pour la plupart dans leurs ateliers en acceptant individuellement le Tarif patronal. C'est pour la Société typographique parisienne un échec considérable.

Il existe dans la plupart des grandes villes de province, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, des sociétés typographiques organisées sur le modèle de celle de Paris.

Parlerons-nous maintenant du CORRECTEUR ? Nous avons hésité à le faire pour deux motifs : le premier, c'est que nous appartenons à la corporation et qu'il est bien difficile de « *se connaître soi-même* » ; le second, c'est que le CORRECTEUR n'est réellement TYPOGRAPHE, dans le sens exact du mot, que s'il est en même temps COMPOSITEUR. **Pourtant, le jour même où le compositeur est né, le correcteur a paru ; sitôt qu'une ligne a été composée, elle a dû être lue.** Le correcteur est donc le frère jumeau du compositeur : il doit même, pour être digne de ce nom, joindre à des connaissances grammaticales, lexicologiques, littéraires, historiques, etc., la connaissance au moins théorique de l'art typographique. C'est cette étroite parenté qui nous a décidé à lui donner place dans notre cadre. D'un autre côté, l'abstention de notre part eût pu sembler étrange.

Empruntons d'abord à M. Alexandre Bernier, ancien président de la Société des correcteurs, quelques passages de son article très compétent, inséré dans le tome V du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse :

« *Toute personne, dit M. Bernier, qui est chargée habituellement, soit dans une imprimerie, soit dans une librairie, soit dans un bureau quelconque de publications, de corriger les fautes typographiques, grammaticales et littéraires, qui se trouvent sur les épreuves de toute espèce d'impressions, est un correcteur.*

» *Les personnes étrangères à l'imprimerie confondent souvent le correcteur avec le prote, quoique leurs fonctions soient complètement distinctes. Le prote est le représentant immédiat du maître imprimeur : il dirige et administre l'établissement. Le correcteur n'a pas à s'immiscer dans l'administration industrielle : il est le représentant de la littérature et de la science dans l'imprimerie. Son département est du domaine de l'intelligence pure. Il n'est placé sous la direction du prote que comme faisant partie du personnel de l'usine typographique.*

» *Il y avait autrefois très peu de correcteurs spéciaux, c'est-à-dire se livrant exclusivement à la correction des épreuves. Les prote, à défaut du maître imprimeur, se chargeaient de ce soin ; il en est même encore ainsi dans beaucoup de petites imprimeries, surtout en province, où l'on voit le maître imprimeur cumuler les fonctions de patron, de prote, de correcteur, voire même de compositeur et d'imprimeur.*

» *Des besoins nouveaux et impérieux forcèrent plus tard le prote à se décharger d'une partie de sa responsabilité : il abandonna tout ce qui concerne la correction des épreuves, devenue incompatible avec sa présence presque constante à l'atelier et la surveillance qu'il y doit exercer. Ce jour-là naquit le correcteur tel qu'il existe aujourd'hui.* »

Quelles sont les fonctions du correcteur ? Nous ne saurions en donner une

meilleure définition que celle que nous extrayons d'une Lettre adressée à l'Académie française par la Société des correcteurs des imprimeries de Paris (juillet 1868) : « *Les fonctions du correcteur sont très complexes. Reproduire fidèlement le manuscrit de l'écrivain, souvent défiguré dans le premier travail de la composition typographique ; ramener à l'orthographe de l'Académie la manière d'écrire particulière à chaque auteur ; donner de la clarté au discours par l'emploi d'une ponctuation sobre et logique ; rectifier des faits erronés, des dates inexactes, des citations fautives ; veiller à l'observation scrupuleuse des règles de l'art ; se livrer pendant de longues heures à la double opération de la lecture par l'esprit et de la lecture par le regard, sur les sujets les plus divers, et toujours sur un texte nouveau où chaque mot peut cacher un piège, parce que l'auteur, emporté par sa pensée, a lu, non pas ce qui est imprimé, mais ce qui aurait dû l'être : telles sont les principales attributions d'une profession que les écrivains de tous les temps ont regardée comme la plus importante de l'art typographique.* »

Les correcteurs se divisent en trois catégories : ① le CORRECTEUR EN PREMIÈRE, ② le CORRECTEUR EN SECONDE ou en BON À TIRER, et ③ le REVISEUR DE TIERCES. Le premier accomplit sa tâche en se conformant strictement au manuscrit de l'auteur, dont il élague toutefois les fautes d'orthographe et de ponctuation qui auraient été reproduites par le compositeur. La correction de l'épreuve en première est faite par le compositeur et à ses frais : de là la nécessité de ne rien changer à la copie ; de là aussi une cause incessante de discussions entre les correcteurs en première et les typographes, ceux-ci se persuadant facilement que les fautes marquées sont des changements. Il est juste d'ajouter que le correcteur, en présence d'une phrase mal construite, ne résiste pas toujours à la tentation de la modifier.

Le correcteur en bon, lui, est plus libre : il ne lit qu'après l'auteur, et les fautes qu'il relève sont corrigées par la conscience, aux frais de l'éditeur.

Le reviseur de tierces est chargé de vérifier si les corrections indiquées sur le bon ont été exécutées ; c'est lui aussi qui voit les revisions, c'est-à-dire les premières feuilles tirées par l'imprimeur ou le conducteur. Sa responsabilité, moins lourde que celle du correcteur en bon, est cependant encore très grande.

Le genre de travail divise les correcteurs comme les compositeurs en labouriers et en journalistes.

Quant à la situation du correcteur, les lignes suivantes, que nous écrivions au mois de décembre 1866, dans le journal *l'Imprimerie*, n'ont pas cessé d'être vraies : « *Le correcteur, par son caractère et la nature de ses fonctions, est isolé, timide, sans rapports avec ses confrères, supporté plutôt qu'admis dans l'atelier typographique.*

Le patron voit souvent en lui une non-valeur, puisque son salaire est prélevé sur les étoffes ; le prote, la plupart du temps, diminue le plus possible l'importance de ses fonctions. Aussi, et nous avons le regret de le dire, le réduit le plus obscur et le plus malsain de l'atelier est d'ordinaire l'asile où on le confine. C'est là que, pendant de longues heures, il se livre silencieusement à la recherche des coquilles, heureux quand il n'est pas troublé dans sa tâche ingrate par les exigences incroyables de ceux qui exécutent ou dirigent le travail. Et pourtant, qu'est-ce que le correcteur ? D'ordinaire un déclassé, un transfuge de l'université ou du séminaire, une épave de la littérature ou du journalisme, et que les circonstances ont fait moitié homme de lettres, moitié ouvrier. Aujourd'hui, sans doute, les choses ne sont plus ce qu'elles étaient il y a dix ans. Un clément jeune, plus énergique, est venu s'adjoindre aux hommes timides. »

Le correcteur a des origines diverses ; mais on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'il n'y a peut-être pas un seul correcteur dans les cent imprimeries de Paris qui ait fait de cet emploi le but prémédité de ses études ou de ses travaux antérieurs. C'est par accident qu'on devient correcteur.

Souvent, c'est un compositeur intelligent qu'une cause quelconque éloigne de sa casse et qui se consacre à la lecture des épreuves. Ce correcteur est d'ordinaire plus typographe que lettré : les études indispensables lui font défaut ; il n'a pas fait ses humanités, comme disaient nos pères. C'est à la correction des premières et à la revision des tierces qu'il excelle. Nous avons connu un vieux reviseur de tierces tellement habile que la faute semblait lui tirer l'œil ; il lui arrivait assez fréquemment de relever sans lire une coquille échappée à l'œil du correcteur en bon.

Ou bien c'est un jeune homme sans fortune, élevé au collège ou au séminaire. Ses études achevées, il s'est trouvé en face d'un problème terrible : vivre. Il a été d'abord maître d'étude ou régent dans un collège de l'Université ; quelquefois, s'il sort du séminaire, il s'est engagé imprudemment dans les ordres et a plus tard quitté la soutane. Ces deux déclassés se sont longtemps débattus avant de trouver un asile. La typographie leur a ouvert ses bras accueillants. Ils s'y sont jetés, et, pour la plupart, ils y restent, s'efforçant d'acquiescer ce qui leur manque au point de vue du métier et apportant l'appoint de leurs études antérieures et de leurs connaissances qui s'accroissent chaque jour.

Il y a encore le correcteur que l'on peut appeler amateur. C'est un étudiant peu fortuné ou un homme de lettres sans éditeur qui cherche passagèrement quelques ressources dans la lecture des épreuves. Il serait étonnant qu'il fût habile. Le cor-

recteur femme existe aussi ; mais cette espèce, du reste très rare, n'apparaît jamais dans l'atelier typographique ; on ne l'entrevoit qu'au bureau du patron ou du prote. Nous n'en parlerons pas... par galanterie.

Au point de vue du caractère, le correcteur n'est pas exempt de certains défauts, qu'on relève d'ailleurs avec assez d'amertume ; mais ces défauts on doit les attribuer plutôt à sa situation qu'à la nature. Il ne faut pas oublier qu'il est presque toujours un déclassé : aussi semble-t-il juste d'excuser plus qu'on ne le fait les correcteurs auxquels on serait tenté, de reprocher leur caractère maussade quelquefois peu bienveillant, plutôt porté à la tristesse et à la misanthropie qu'à la gaieté. Encore une fois, il faut se souvenir qu'avant d'en venir là ils ont souffert de pénibles froissements éprouvé de nombreuses déceptions et lutté contre le mauvais vouloir de certains typographes dont ils sont, comme on dit la bête noire. On a même été jusqu'à prétendre que le compositeur et le correcteur sont ennemis-nés. Cela a-t-il jamais été vrai ? Il semble, en tout cas qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Ce sont tout simplement deux compagnons attelés à un rude et incessant labeur.

Les occupations du correcteur et la tournure habituelle de son esprit le rendent tout à fait impropre aux opérations les plus simples de la vie usuelle, et le nombre est grand de ceux qui ont échoué dans les tentatives qu'ils ont faites pour se créer dans un autre milieu une situation indépendante. Nous avons connu un des correcteurs les plus distingués de Paris auteur d'un petit ouvrage professionnel très répandu dans les imprimeries, qui, cédant aux désirs de sa femme, quitta son emploi pour aller habiter en province. Au bout d'un ou de deux ans, il s'aperçut qu'il avait commis une imprudence et chercha à se rapprocher de la grande ville. Un beau matin, il vint s'installer à Saint-Germain, lui, sa femme et ses filles, comptant sur une promesse qui lui avait été faite antérieurement par un imprimeur de cette ville de lui fournir du travail. Huit jours après son arrivée, il se rend à l'imprimerie, où il apprend que le maître imprimeur est mort depuis plus de six mois. La promesse sur laquelle il comptait lui avait été faite... sept ans auparavant, et il avait négligé de prendre de nouvelles informations. Il revint à Paris suivi de sa femme et de ses grandes demoiselles loua, sans y prendre garde, un appartement dans une rue mal famée ; en sorte que ces pauvres dames ne purent jamais sortir le soir. Il fut tout heureux alors de se voir accueilli par son ancien patron et de reprendre sa vie d'autrefois.

Notons en passant quelques types. En voici un assez curieux : c'est un petit homme légèrement obèse dont la physionomie rappelle vaguement celle de Sainte-Beuve ; comme l'auteur des *Causeries du lundi*, il ne perd pas une ligne de

sa taille. Il est instruit, correcteur expérimenté, mais irascible et pointilleux : il a fait le tour des imprimeries de Paris traînant avec lui toute une bibliothèque. Au moindre mot il s'offense, tempête et finalement déménage.

Un autre est si amoureux de sa profession, si méticuleux, si rigide même, qu'il ne peut souffrir qu'une correction indiquée par lui soit omise. Il y a quelques années il était correcteur en première à l'imprimerie C... Un jour, il ajouta une virgule que le correcteur en seconde fit enlever. Le corrigeur, trouvant là une occasion excellente de mettre les deux correcteurs aux prises, s'empessa d'informer le correcteur en première que son collègue avait frappé sa virgule d'ostracisme. Aussitôt notre homme prend feu, va trouver son voisin et défend sa correction ; l'autre maintient celle qu'il a indiquée. On discute, on s'emporte, et, comme toujours, on ne s'entend pas ; bref, on joue au naturel la scène de Vadius et de Trissotin. La victoire nous devons le dire est restée au correcteur en première, qui a suivi la feuille jusqu'au moment de la mise sous presse et qui ne l'a quittée qu'après le tirage. A-t-on idée d'un pareil héroïsme !

Un troisième, mort à quarante-cinq ans, avait l'air d'un vieillard. Père d'une nombreuse famille (seize ou dix-sept enfants), il se livrait à un travail surhumain. Pour se tenir éveillé, il prenait du café, auquel il mêlait de l'eau-de-vie. Celle-ci, finissant par former les deux tiers du breuvage, le tua. Il avait une intelligence rare, jointe à une grande facilité de travail. Nous lui avons vu apprendre le portugais en trois semaines, non de façon à le parler mais suffisamment pour corriger en bon. Il savait, en outre, le latin, le grec, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Sur la fin, il était devenu morose.

Un autre affecte des allures populacières et une mise débraillée : il a le verbe haut, la faconde intarissable. Poète et chansonnier à ses heures, il fredonne tous les flonflons nouveaux. Il dédaigne le café et traite d'aristocrates les confrères qui y vont ; en revanche il fréquente assidûment le mastroc, devant le comptoir duquel il trône et pérore volontiers. C'est le type du correcteur poivreau. On affirme autour de lui qu'il n'est jamais plus apte à chasser la coquille que lorsqu'il nage entre deux... vins. Cette assertion, est-il besoin de le dire ? ne doit être acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Quoi qu'il en soit, grâce au bonnet et à la camaraderie, il ne chôme presque jamais.

Pour terminer, faisons le portrait d'un véritable original. C'est un individu aux larges épaules, à la voix de stentor : quand il vous parle, on croirait qu'il veut vous avaler. Il n'est pas si méchant qu'il en a l'air. Il a joui d'une grande aisance aujourd'hui disparue. Entré tardivement dans la profession (*il comptait plus de*

cinquante hivers), il a souvent l'air de descendre de la lune en présence des mille incidents de la vie d'atelier, nouvelle pour lui. Du reste instruit, piocheur, il fait convenablement son travail. Le trait le plus curieux de son caractère, c'est que, trouvant tout mal ici-bas, il ne voit de bonheur vrai que dans un autre monde ; s'occupant peu de ce qui existe, il ne songe qu'à ce qui devrait être. On pourrait le nommer l'Absolu.

Parmi ceux qui ont exercé la profession de correcteur, on compte quelques hommes devenus célèbres. Les plus connus sont : Erasme, Froben, Amerbach, François Raphelenge, Lascaris, Calliergi, Musurus, Frédéric Sylburg, Roederer, l'abbé de Bernis, Béranger, Armand Marrast, Dübner, Charles Müller, Auguste et Martin Bernard, **P.-J. Proudhon** et Pierre Leroux ; Joseph Boulmier, etc.

On ne doit pas s'étonner de rencontrer un grand nombre de littérateurs parmi ces hommes qu'un labeur continu met en perpétuel contact avec les écrivains de tout genre. Aussi, outre ceux que nous avons cités, et à un rang inférieur, on pourrait nommer encore des romanciers, des poètes et des journalistes :

En 1865, les correcteurs ont formé une Société qui a été approuvée en 1866.

Elle a pour but :

« 1) *D'établir des liens de fraternité entre les correcteurs d'imprimerie au moyen de rapports plus fréquents et d'échange de bons offices ;*

« 2) *De faciliter le placement des sociétaires sans travail, et, après eux, des autres membres de la corporation ;*

« 3) *De créer une caisse de secours destinée à payer une indemnité journalière aux sociétaires atteints de maladies ou d'infirmités temporaires ;*

« 4) *De venir en aide à la veuve ou aux enfants du sociétaire décédé. »*

Elle n'a pas édicté de Tarif.

Limitée aux imprimeries de Paris et de la banlieue, cette Société comprend dans son sein le tiers environ des correcteurs employés par la typographie parisienne.

Un Syndicat des correcteurs a été fondé en 1882 ; il est distinct de la Société dont nous venons de parler. Toutefois, un grand nombre des membres de celle-ci y ont adhéré.

Mais en voilà suffisamment sur ce sujet. Peut-être même nous accusera-t-on de nous y être attardé et d'avoir montré trop de prédilection pour une classe de travailleurs à laquelle nous nous faisons honneur d'appartenir.

Le teneur de copie est l'aide du correcteur en première. Il suit sur le manuscrit, tandis que celui-ci lit à haute voix tout en corrigeant ; sa principale qualité doit

être l'attention. C'est souvent un compositeur infirme ou un vieillard. Dans un grand nombre d'imprimeries, ce sont les apprentis qui tiennent la copie. Quelques correcteurs préfèrent lire au pouce, c'est-à-dire se passer de teneur de copie. Ce dernier est indispensable dans les journaux, où le travail doit être accompli avec une célérité prodigieuse.

NOTES

¹Les types que nous avons observés et essayé de faire connaître dans cette Étude sont ceux des typographes parisiens ; mais le typographe parisien se confond avec le typographe français, car, sur dix compositeurs, il en est à peine deux qui soient nés et aient été élevés à Paris.

²*Typographes et gens de lettres*, ouvrage très intéressant, que nous recommandons à l'attention des lecteurs.

³*Typographes et gens de lettres*.

⁴Voir au Dictionnaire le portrait du rouleur, tracé d'une façon aussi exacte que pittoresque par notre ami M. Ulysse Delestre.

⁵Le grand avocat, qui était aussi un grand cœur, refusa de recevoir les honoraires qui lui étaient dus pour sa plaidoirie. Les typographes trouvèrent un moyen ingénieux et délicat de prouver leur reconnaissance : ils composèrent un volume des *Oraisons funèbres* de Bossuet, et en firent tirer un seul exemplaire qu'ils offrirent à Berryer. Cet exemplaire unique sera recherché par les bibliomanes de l'avenir.



ÉDITION DE L'ARCHER DE MAYENCE

Edition mise au point par Frank ADEBIAYE fin mars - début avril 2008 à partir du texte « Les Typographes » disponible sur Wikisource.

Titre composé en ITC Bodoni, texte composé en Archer d'Hoefler & Frere-Jones

Les passages cardinaux sont en gras et en rouge.

Les expressions savoureuses sont en gras italique.

La mécanique Archer a été choisie pour deux raisons :

1. son rattachement en tant que mécanique à l'ère industrielle dont est issu le texte de Boutmy ainsi que son objet ;

2. ses qualités graphiques, l'optimisme de ses empattements arrondis, ses caractères numérotés en font une police très agréable à utiliser pour la composition et très agréable à lire, même à l'écran.

Cette édition a d'ores et déjà fait l'objet de corrections. Toutefois, si vous remarquez des coquilles, n'hésitez pas à m'en faire part.